



1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise BOIZE GROUP - SIREN : 978039568											
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐			
								Exercice N clos le 31/12/2025			
				Brut		Amortissements, provisions		Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA	0				0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0		AC	0		0		
		Frais de développement	CX	0		CQ	0		0		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 825		AG	3 185		2 640		
		Fonds commercial (1)	AH	0		AI	0		0		
		autres immos incorporelles	AJ	0		AK	0		0		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	0		AM	0		0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0		AO	0		0		
		Constructions	AP	0		AQ	0		0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0		AS	0		0		
		Autres immos corporelles	AT	94 997		AU	41 636		53 361		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	0		AW	0		0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	5 223 000		CT	0		5 223 000		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	0		CV	0		0		
		Créances rattachées à participations	BB	0		BC	0		0		
		Autres titres immobilisés	BD	0		BE	0		0		
Prêts		BF	0		BG	0		0			
Autres immobilisations financières		BH	0		BI	0		0			
Total (II)				BJ	5 323 822		BK	44 820		5 279 002	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0		BM	0		0		
		En cours de production de biens	BN	0		BO	0		0		
		En cours de production de services	BP	0		BQ	0		0		
		Produits intermédiaires et finis	BR	0		BS	0		0		
		Marchandises	BT	0		BU	0		0		
		Avances et acomptes sur commandes	BV	0		BW	0		0		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	613 564		BY	0		613 564		
		Autres créances (3)	BZ	1 240 393		CA	0		1 240 393		
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0		CC	0		0		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	500		CE	0		500		
		Disponibilités	CF	4 553		CG	0		4 553		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	15 338		CI	0		15 338			
	Total (III)	CJ	1 874 348		CK	0		1 874 348			
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	0				0				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM	0				0				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN	0				0				
Total général (I à VI)				CO	7 198 170		1A	44 820		7 153 349	
(1) Droit au bail		0		(2) à moins d'un an		CP	0		(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0		stocks		0		créances		0	



2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				BOIZE GROUP - SIREN : 978039568		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				5 200 000	)	DA 5 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK	0	)	DC 0
	Réserve légale (3)						DD 40 798
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE 0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	0	)	DF 0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ	0	)	DG 0
	Report à nouveau						DH 168 727
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI 767 893
	Subventions d'investissement						DJ 0
	Provisions réglementées						DK 0
	TOTAL (I)						DL 6 177 418
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées						DN 0	
TOTAL (II)						DO 0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP 0
	Provisions pour charges						DQ 0
	TOTAL (III)						DR 0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS 0
	Autres emprunts obligataires						DT 0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 54 068
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	0	)	DV 180
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW 0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 123 099
	Dettes fiscales et sociales						DY 136 551
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ 0
	Instrument financier à terme						D1 0
	Autres dettes						EA 662 033
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB 0
TOTAL (IV)						EC 975 931	
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation						ED 0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 7 153 349	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B 0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C 0	
			- Écart de réévaluation libre			1D 0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E 0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF 0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG 937 846
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH 0



5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	5 825	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains									KG	0	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0	
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	0	KW	0	KX	0			
		Matériel de transport								KY	91 000	KZ	0	LA	0			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	0	LC	0	LD	3 997			
		Emballages récupérables et divers								LE	0	LF	0	LG	0			
	Immobilisations corporelles en cours									LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes									LK	0	LL	0	LM	0			
	TOTAL III									LN	91 000	LO	0	LP	3 997			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	0	8M	0	8T	0			
	Autres participations									8U	5 222 000	8V	0	8W	1 000			
	Autres titres immobilisés									1P	0	1R	0	1S	0			
	Prêts et autres immobilisations financières									1T	0	1U	0	1V	0			
	TOTAL IV									LQ	5 222 000	LR	0	LS	1 000			
Total général (I + II + III + IV)										ØG	5 318 825	ØH	0	ØJ	4 997			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	5 825	1X	0
CORPORELLES	Terrains									IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre								IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
		Sur sol d'autrui								IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	0	MN	0	MO	0	
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	91 000	MR	0	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	0	MT	3 997	MU	0	
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
	Immobilisations corporelles en cours									MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes									NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III									IY	0	NG	0	NH	94 997	NI	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations									IO	0	ØX	0	ØY	5 223 000	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés									I1	0	2B	0	2C	0	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières									I2	0	2E	0	2F	0	2G	0	
	TOTAL IV									I3	0	NJ	0	NK	5 223 000	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	0	ØL	5 323 822	ØM	0	



5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BOIZE GROUP						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							



6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	1 243	PF	1 942	PG	0	PH	3 185		
TOTAL I						RK	1 243	RM	1 942	RN	0	RO	3 185		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	0	PX	0	PY	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	0	QE	0	QF	0	QG	0		
	Matériel de transport					QH	17 631	QI	22 750	QJ	0	QK	40 381		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	0	QM	1 255	QN	0	QO	1 255		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	17 631	QV	24 005	QW	0	QX	41 636		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	18 874	ØP	25 946	ØQ	0	ØR	44 820		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9		0		Z8	0
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP		0		SR	0



7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>										Néant ☒	
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	0	TA	0	TB	0	TC	0	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	0	TD	0	TE	0	TF	0	
	Provisions pour hausse des prix		3V	0	TG	0	TH	0	TI	0	
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	0	D4	0	D5	0	D6	0	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0	
	Autres provisions réglementées		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0	
	TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	0	4B	0	4C	0	4D	0	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4F	0	4G	0	4H	0	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0	
	Provisions pour pertes de change		4T	0	4U	0	4V	0	4W	0	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0	
	Provisions pour impôts		5B	0	5C	0	5D	0	5E	0	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F	0	5H	0	5J	0	5K	0	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	0	5S	0	5T	0	5U	0	
	Autres provisions pour risques et charges		5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0	
	TOTAL II		5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0	
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0	
	Sur comptes clients		6T	0	6U	0	6V	0	6W	0	
	Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0	
	TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	0	UB	0	UC	0	UD	0
Dont dotations et reprises			- d'exploitation		UE	0	UF	0			
			- financières		UG	0	UH	0			
			- exceptionnelles		UJ	0	UK	0			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI										1O	0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme
par le PRESIDENT

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice



8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	0	UV	0	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0	0		0	
		Autres créances clients				UX	613 564	613 564		0	
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	)	ZI	0	0	
		Personnel et comptes rattachés				UY	100	100		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0	0		0	
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices			VM	302	302		0	
			Taxe sur la valeur ajoutée			VB	23 093	23 093		0	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0	0		0	
			Divers			VP	0	0		0	
		Groupe et associés (2)				VC	1 213 898	1 213 898		0	
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 000	3 000		0	
		Charges constatées d'avance				VS	15 338	15 338		0	
TOTAUX						VT	1 869 295	VU	1 869 295	VV	0
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
					1	2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0	0		0		0		
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0	0		0		0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		0		0	
			à plus d'1 an à l'origine	VH	54 068	15 982		38 085		0	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	180	180		0		0		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	123 099	123 099		0		0		
Personnel et comptes rattachés			8C	13 693	13 693		0		0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	17 379	17 379		0		0		
État et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices	8E	0	0		0		0	
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	101 434	101 434		0		0	
			Obligations cautionnées	VX	0	0		0		0	
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 045	4 045		0		0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	0	0		0		0		
Groupe et associés (2)			VI	600 000	600 000		0		0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	62 033	62 033		0		0		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ	0	0		0		0		
Produits constatés d'avance			8L	0	0		0		0		
TOTAUX				VY	975 931	VZ	937 846	38 085		0	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	3 732	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		0	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	18 967						

DB

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOIZE GROUP				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET	Néant			
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2025		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	767 893	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB	0	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	0		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	0		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	0		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	0		
	Amendes et pénalités			WJ	1 790	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ	0		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY	0	
	Impôt sur les sociétés									I7	5 621	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	0		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	0	
				- imposées au taux de 0%						ZN	0	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN	0	
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	0	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	
								Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	0	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	0	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	0	
TOTAL I										WR	775 304	
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT	0	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU	0	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	0	
				- imposées au taux de 0 %						WH	0	
				- imposées au taux de 19 %						WP	0	
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	0	
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB	0	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6	0	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ	0	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	38 833		
									XA	737 834		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX	0		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY	0	
	Majoration d'amortissement									XD	0	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0		
						Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	0	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD	0			
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	0	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL	0							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	0	
TOTAL II										XH	737 834	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI	37 470			
				Déficit (II-I)						XJ	0	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL	0			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	0	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	37 470	XO	0	

certifié conforme
par le PRESIDENT

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
DB	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	



10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>				Néant ☐		
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	0	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	17 523	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges			8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation						
Total des provisions pour dépréciation			9D	0	9E	0
Charges à payer						
Total des provisions pour charges à payer			9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)			YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1	0	0		0	



11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	15 166	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	40 000			
					- Autres réserves	ZD	0				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	793 561		Dividendes	ZE	600 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE	0		Autres répartitions	ZF	0				
	Total I	ØF	808 727		Report à nouveau	ZG	168 727				
								Total II	ZH	808 727	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	0	)	YQ	23 812	
	Engagements de crédit-bail immobilier									YR	0
	Effets portés à l'escompte et non échus									YS	0
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	0	
		Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	0	)	XQ	24 868
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU	0	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	914 944	
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	0	
		Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	0	)	ST	94 653
		Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)						ZJ	1 034 465		
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	3 051	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	0	)	9Z	0
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	3 051		
TVA	Montant de la TVA collectée							YY	286 100		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	295 775		
DIVERS	Montant brut des salaires							ØZ	227 291		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS	0		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK	0		
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI							ZR			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	0		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH	0		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0		
				Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0		
				Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ			
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ	0		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR	0		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)			JS	0						
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT	0		



12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>					Néant ☒		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
8		9	10			11	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

certifié conforme
par le PRESIDENT

 Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Désignation de l'entreprise :BOIZE GROUP

NéantX

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d’apport)

Plus-values de fusion, d’apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l’impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d’apport à une société d’une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				



14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>BOIZE GROUP</u>					Néant ☒	
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins values à 12,8 %
1		2		3		4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					



15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BOIZE GROUP</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			



BOIZE GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 200 000 €
12 RUE DU BOIS MOUSSAY, 93240 STAINS
RCS de BOBIGNY B 978 039 568

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2025

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 14/06/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 767 893 €**

De la manière suivante :

Affectation de 40 000 € au compte Réserve Légale.

- le compte Réserve Légale est désormais créditeur de 80 798 €.

Affectation de 7 893 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 176 620 €.

Versement de 720 000 € en dividendes :

- dont 720 000 € provenant du Bénéfice de l'exercice.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit, en application de l'article 158.3 du Code Général des Impôts.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**